



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS BULLETIN ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

473, RUE ALBERT STREET
8th FLOOR / 8^e ÉTAGE
OTTAWA ON K1R 5B4
(613) 241-6789 telephone / téléphone (613) 241-5808 fax / télécopieur

Le 24 juin 2009

Selon l'APN, le supplément canadien du rapport de l'UNICEF prouve une fois de plus que les Premières Nations sont particulièrement vulnérables à la grippe A(H1N1)

Le Chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, a déclaré qu'un rapport de l'UNICEF publié aujourd'hui, intitulé *La santé des enfants autochtones : Pour tous les enfants, sans exception – Supplément canadien au rapport sur la situation des enfants dans le monde 2009* prouve une fois de plus que les Premières Nations sont particulièrement vulnérables aux virus comme celui de la grippe A(H1N1).

« Le rapport publié aujourd'hui par l'UNICEF démontre bien que les inégalités en matière de services de santé pour les Premières Nations, auxquelles s'ajoutent les mauvaises conditions sociales dans un trop grand nombre de nos collectivités, se traduisent par une santé défaillante chez beaucoup trop de nos membres mêmes dans les circonstances les plus favorables, a déclaré le Chef national. C'est pourquoi les membres des Premières Nations sont particulièrement vulnérables à la grippe A(H1N1). L'Organisation mondiale de la Santé a déjà souligné qu'il y a un lien entre la gravité des cas de grippe A(H1N1) et les mauvaises conditions de vie, les logements surpeuplés, la mauvaise qualité de l'eau potable, les maladies chroniques préexistantes et la prestation de soins de santé de qualité inférieure aux normes. Il est temps d'agir concrètement afin d'améliorer les conditions qui font de nous le segment le plus vulnérable de la population. »

Le rapport de l'UNICEF examine les inégalités présentes dans le système de santé au Canada qui perpétuent les disparités entre les enfants des Premières Nations et les autres enfants du pays. Il mentionne que les investissements du gouvernement fédéral en matière de services de santé aux Premières Nations n'ont pas suivi la croissance de la population et que bon nombre de services offerts couramment aux autres enfants canadiens sont sous-financés ou carrément inexistantes pour les enfants des Premières Nations. Il souligne également que, malgré des améliorations de la santé des enfants des Premières Nations ces dernières années, de nombreuses inégalités perdurent, se traduisant par un taux de mortalité infantile plus élevé, un taux d'immunisation infantile plus faible, un état nutritionnel déficient et des taux endémiques d'obésité, de diabète et d'autres maladies chroniques.

L'APN demande aux gouvernements de prendre trois mesures urgentes en réaction aux flambées de grippe A(H1N1) dans les collectivités des Premières Nations. Il s'agit d'abord de mettre en place un groupe de travail indépendant chargé d'étudier la propagation de grippe dans les collectivités de l'Ontario et du Manitoba et de formuler des recommandations pour assurer la prestation d'un service plus uniforme; d'élaborer et de mettre en place des lignes directrices nationales en matière de services aux Premières Nations; puis de fournir les investissements

nécessaires pour permettre à chaque Première Nation d'élaborer un plan de lutte contre la pandémie, en plus d'investir dans l'annexe B, qui est la partie du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza portant sur les déclenchements de maladies infectieuses pour les collectivités des Premières Nations.

Le chef régional de l'Ontario, Angus Toulouse, a déclaré : « Le sous-investissement chronique en matière de santé est inacceptable, mais il ne s'agit pas d'un cas unique. En fait, nous le voyons rapport après rapport et étude après étude, le sous-financement touche l'ensemble des Premières Nations, ce qui se reflète par de la pauvreté et des conditions insalubres dans un trop grand nombre de nos collectivités. Les Premières Nations veulent solidifier leur économie et s'assurer que leurs membres et leurs collectivités sont en bonne santé, mais, pour ce faire, il faut mettre un terme à cette discrimination fiscale. »

« Tous les Canadiens doivent bien comprendre que le problème ne se limite pas à la crise de grippe A(H1N1) que nous vivons », a déclaré Bill Traverse, chef régional du Manitoba. « Nous devons prendre immédiatement des mesures à ce chapitre, mais nos collectivités seront toujours vulnérables et nos membres vivront toujours dans des conditions qui ne seraient pas tolérées ailleurs au Canada. Nous avons besoin d'une réponse globale du gouvernement afin de collaborer avec les Premières Nations pour établir un plan concret et coordonné pour favoriser la bonne santé des collectivités et des citoyens. Nous devrions tous appuyer cet objectif parce que des Premières Nations fortes rendent le Canada plus fort. »

Même si la majorité des cas de grippe A(H1N1) étaient jusqu'à présent bénins, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prévient que la grippe A(H1N1) pourrait ressurgir à l'automne avec des conséquences plus graves.

L'Assemblée des Premières Nations est l'organisme politique national qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.

- 30 -

Renseignements :

Bryan Hendry, conseiller principal en matière de politiques
Téléphone : 613-241-6789, poste 229; cellulaire : 613-293-6106 ou bhendry@afn.ca

Karyn Pugliese, agente des communications en santé de l'APN
Cellulaire : 613-292-1877 ou kpugliese@afn.ca